

# Le Parrainage Pourquoi ?



Car près de 50% des signatures de contrats se font grâce au relationnel.

Votre conseiller Mission Locale peut vous proposer le Parrainage pour faciliter vos démarches en étant accompagné et en vous permettant d'accéder au marché «caché» de l'emploi.

## → Le Jeune

Agé de 16 à 25 ans  
et suivi par les services de  
la Mission Locale du Lot

Ayant besoin d'aide  
pour ses démarches  
de recherche d'emploi  
de contrat en alternance...

## → Le Parrain

Une personne bénévole,  
retraitée du BTP avec :

- l'expérience du monde  
de l'entreprise
- un réseau de connaissances  
professionnelles

### L'OBJECTIF :

- Un emploi
- Un contrat en alternance
- Un stage



Venez lors de la permanence qui a  
lieu tous les 1ers lundis du mois de  
14h à 16h ou prenez rendez-vous  
avec votre conseiller référent.